



LES FEUX DE RÉCOLTES

Chaque année, à partir du printemps et tout au long de la saison estivale, les sapeurs-pompiers sont fortement mobilisés pour lutter contre les feux d'espaces naturels et tout particulièrement les feux de récoltes. Ces incendies sont liés en partie aux conditions météorologiques. Les pertes d'exploitation peuvent avoir un coût non négligeable pour les agriculteurs. Les sapeurs-pompiers vous délivrent quelques conseils pour les éviter.

AVANT LA MOISSON

Entretien régulièrement les machines agricoles

Un mauvais entretien peut générer des points chauds par friction ou frottement. Il est important de vérifier régulièrement l'absence de fuite sur les circuits d'huile et de carburant, et de graisser les mécanismes et les roulements.



S'équiper avant de partir

En cas de feu, deux accessoires sont indispensables :
- un extincteur adapté au risque et à jour de ses vérifications. Il vous permettra de réagir rapidement et d'attaquer le feu avant qu'il ne prenne de l'ampleur.

- un smartphone permet avec une batterie chargée. Vous pourrez appeler les secours et leur donner votre géolocalisation avec précision.

Prévoir du matériel pour traiter un feu de récolte

A titre préventif, il est intéressant de positionner une déchaumeuse ou une herse et une tonne à eau à proximité. Ces matériels doivent être rapidement accessibles et utilisables (déjà attelés sur un tracteur).

PENDANT LA MOISSON

Programmer les travaux aux heures les moins chaudes

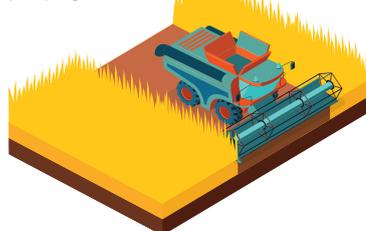
Les fortes chaleurs augmentent considérablement les risques d'incendie. Par précaution il est recommandé d'effectuer les travaux le matin ou en soirée, lorsque les températures sont moins élevées.

Laisser libres les accès aux parcelles

L'accès aux champs ne doit pas être bloqué par du matériel ou des véhicules. De mêmes les barrières d'accès doivent rester ouvertes pour faciliter l'accessibilité des engins de lutte contre l'incendie.

Entamer le champ par son milieu

Diviser la parcelle en 2 parties égales au début de moisson permet de créer un pare-feu qui limite ainsi les risques de propagation.



Moissonner face au vent

Si le vent est soutenu, il est recommandé de moissonner à contre-vent. Ainsi, en cas de départ de feu, celui-ci aura tendance à s'étendre vers une surface déjà moissonnée. La propagation sera moins rapide et

l'incendie n'attaquera pas les céréales.

EN CAS D'INCENDIE

Utiliser les extincteurs sur un feu naissant

Utiliser un extincteur à poudre ou eau pulvérisée sans se mettre en danger, en restant à bonne distance des flammes et des fumées. Evacuer la parcelle si l'extinction est impossible.

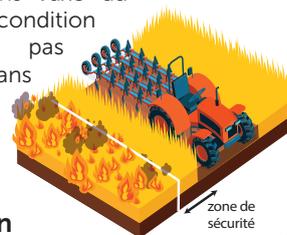
Appeler le 18 / 112

Donner à l'opérateur les renseignements suivants : la localisation précise, la nature de la récolte, la surface du champ, la force du vent et sa direction, la surface brûlée, et le risque de propagation potentiel



Limiter la propagation

Faire un coupe-feu au moyen d'une herse ou d'une déchaumeuse. Ce coupe feu sera réalisé dans l'axe du feu à la condition de ne pas évoluer dans les fumées.



Mettre en sécurité les personnes et le matériel

Si l'incendie n'est pas maîtrisable, évacuer la parcelle vers une zone sûre (zone au vent). Ne pas évoluer sous le vent dans les fumées, ni dans une zone non moissonnée dans l'axe du feu. Attendre et accueillir les secours.



Bon à savoir !

Les départs de feux sont principalement dus :

Au dysfonctionnement des machines agricoles (filtres encrassés, pots d'échappement défectueux, mauvais graissage des mécanismes, problème électrique, usure de pièces).

À des étincelles qui se produisent suite à un choc entre la machine et des pierres ou des objets métalliques.

À des causes humaines non volontaires (jet de mégots depuis une route ou un chemin)

Plus d'informations:
sdis17.fr
rubrique
«1-2-3-dangers»

